

Appel à participation au premier jury étudiant de la 10^e édition du *Festival Nanterre sur Scène*, ouvert à toute la communauté étudiante de l'Université Paris Nanterre

Présentation

À l'occasion des 10 ans du Festival étudiant des Arts de la scène *Nanterre sur scène* organisé par le Service de l'Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations (ACA²) qui se déroulera du **25 au 29 novembre 2019 à l'Espace Reverdy et au Théâtre Koltès** (bâtiment Ricœur), nous avons souhaité proposer la création du prix du jury étudiant de l'Université Paris Nanterre qui viendra compléter les prix déjà existants.

Le Festival Nanterre sur Scène dresse chaque année un panorama de la création étudiante en présentant sous la forme d'une **compétition** des œuvres pluridisciplinaires, ambitieuses et de qualité en théâtre, danse, cirque et arts de la rue à travers la présentation de 6 à 8 spectacles sélectionnés parmi des candidatures venant de compagnies étudiantes des universités, conservatoires et écoles de jeu.

En effet, à l'issue de cette semaine de Festival, le ou les meilleur(s) spectacle(s) se voi(en)t récompensé(s) par :

- le **grand prix Nanterre sur scène** d'une valeur de 2 500 € décerné par un jury d'artistes confirmé·e·s et de professionnel·le·s issus du spectacle vivant
- le **prix du jury lycéen** d'une valeur de 700 € remis par une dizaine d'élèves de la seconde à la terminale de l'option théâtre du Lycée Joliot-Curie de Nanterre
- le **prix du jury étudiant** d'une valeur de 700 € remis par 7 étudiant·e·s de l'Université Paris Nanterre

Calendrier

L'appel à candidatures est lancé du lundi 2 septembre au vendredi 4 octobre 2019 minuit.

La sélection des candidatures se fera pas la direction de l'ACA². Une réponse sera apportée à chaque candidat par retour de mail la semaine du 21 octobre 2019.

Le jury sélectionné par l'ACA² s'engage à assister à l'ensemble des spectacles programmés chaque soir sur le campus de l'Université Paris Nanterre du lundi 25 novembre au vendredi 29 novembre 2019 inclus.

Critères de sélection

Les candidatures seront retenues dans un respect de la parité et de la représentativité des différentes filières de l'Université. Le jury retiendra la motivation des candidats à participer à ce jury.

Conditions de déroulement de la semaine de Festival

Chaque membre du jury étudiant se verra réserver une place pour chacun des spectacles. À l'issue de la soirée, les membres du jury se retrouvent dans une salle pour échanger et débattre sur les spectacles en compétition. Le repas est assuré par l'ACA² chaque soir.

La participation au jury étudiant ne donne droit à aucunes rémunérations de quelque sorte et se fait sur la base du volontariat.

Dépôt des candidatures

Les pièces suivantes sont à transmettre à l'adresse mdiot-spitz@parisnanterre.fr :

- une photocopie de la carte d'étudiante de l'année universitaire 2019-2020
- une lettre de motivation dactylographiée expliquant pourquoi la/le candidat-e manifeste de l'intérêt pour participer au jury et sa curiosité pour les arts vivants